KIT DE DÉCRYPTAGE

Un kit pour comprendre pourquoi l'extrême droite est incompatible avec la démocratie !

Face à une extrême droite représentant près de 40% des votant•es aux élections européennes, l'hypothèse de l'accession au pouvoir d'une **force politique fondamentalement anti-démocratique** n'est plus à écarter.
Si l'extrême droite sort majoritaire des prochaines élections, l'indépendance des médias, la séparation des pouvoirs, les libertés associatives et académiques, et la protection des droits fondamentaux seront drastiquement menacées.
Ce kit de décryptage, élaboré par l'association Démocratie Ouverte, vise à fournir **des éléments de langage et des ressources factuelles aux militant•es, journalistes, candidat•es, associations, et autres acteurs et actrices mobilisé•es** durant cette campagne législative.
Il a pour but de décrypter des éléments clés du programme et des déclarations du Rassemblement National et du parti Reconquête! afin de démontrer **en quoi l'extrême droite constitue une menace pour la démocratie**.

Les risques pour la démocratie française :

Partout dans le monde, l'autocratisation d'un régime politique arrive quand une démocratie est en situation de fragilité. Nous y sommes en France. Depuis des années, Démocratie Ouverte alerte sur la fragilité de notre système démocratique et l'affaiblissement des différentes légitimités démocratiques :

- **Démocratie parlementaire** : l'utilisation répétée de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution et l'utilisation des procédures de votes bloqués ont considérablement affaibli la qualité des débats parlementaires.
- **Démocratie sociale** : l'absence de compromis avec les partenaires sociaux et de concertation avec les corps intermédiaires dégrade la vitalité de notre démocratie, empêchant de trouver des compromis dans la société.
- **Démocratie associative** : par les attaques répétées envers les activistes et les attaques contre le monde associatif. Une démocratie vivante c'est une démocratie qui encourage une société de l'engagement citoyen pour que chacun et chacune puissent trouver sa place.

Car dans la plupart des cas, la démocratie ne disparaît pas d'un coup, à grand fracas, à la une des médias. Sa disparition est un processus à bas bruit.

Alors les élections législatives anticipées du 30 juin et du 7 juillet sont celles de tous les dangers :

- Manque de temps pour un débat politique et des campagnes au niveau des enjeux.
- Manque d'organisation logistique pour que ce scrutin se déroule dans les meilleures conditions.
- Une poussée des partis et mouvements aux tentations autocratiques qui vont utiliser les fractures de la société et la polarisation des débats pour réaliser une percée électorale.

DÉMOCRATIE OUVERTE

KIT DE DÉCRYPTAGE

Les études internationales et notamment l'institut de recherche V-Dem (Varieties of Democracy) donnent toutes les mêmes perspectives : une démocratie prend le chemin de l'autocratisation suivant **3 piliers :**

- Libertés académiques
- Libertés individuelles et associatives
- Affaiblissement des corps intermédiaires

Le vote, à lui seul, ne fait pas la démocratie. L'année 2024 est de ce point de vue paradoxal : année record d'élection dans l'histoire de l'humanité, et pourtant, la démocratie recule dans le monde depuis plus de 20 ans.

Partout dans le monde, des dirigeant•es, **bien qu'élu•es démocratiquement**, usent de leur pouvoir **au nom de la souveraineté du peuple** pour **éroder progressivement les institutions démocratiques de l'intérieur**.

Certains pays, parfois voisins, sont des exemples de cette **"démocratie en trompe l'oeil"** où on observe que la liberté de la presse, les libertés associatives, la séparation des pouvoirs et la protection des droits humains deviennent rapidement les premières victimes de cette lente érosion.

SOMMAIRE

LIBERTÉ DE LA PRESSE 3

LIBERTÉS ACADÉMIQUES 4

LIBERTÉS ASSOCIATIVES 5

CONTRE-POUVOIRS 6

L'USAGE DU RÉFÉRENDUM 7

LA FAQ DES FAUSSES BONNES IDÉES POUR LA DÉMOCRATIE 8

LIBERTÉ DE LA PRESSE

« [...] La privatisation de l'audiovisuel public pourra être mise en place rapidement »

SÉBASTIEN CHENU
Vice-Président du Rassemblement national,
Sur BFM TV le 10 juin 2024.

- La privatisation de l'audiovisuel public représente **une grave menace pour la liberté de la presse,** pierre angulaire de la démocratie.
- Elle compromet **le pluralisme et l'indépendance des médias** et, de fait, **la liberté de pensée et de choix**. **La diversité des opinions et la capacité critique du public** sont essentielles à une démocratie solide et durable.
- La mainmise d'un petit nombre d'acteurs économiques sur les médias réduit cette diversité, conduisant à une information biaisée et homogène. Les dispositifs législatifs actuels sont déjà insuffisants pour prévenir cette concentration du pouvoir médiatique.
- Alors que se passerait-il en laissant la voie libre à l'extrême droite ? Les précédents en Europe (Pologne, Hongrie...) sont symptomatiques :
  - Les journalistes seraient censuré•es
  - L'opinion et la société civile muselées
  - Le statut d'intermittent•e du spectacle supprimé

Nos propositions

- **8 mesures du Pacte démocratique de Démocratie Ouverte visant à assurer un débat public de qualité :**
  - **Redéfinir le statut des médias** : exiger transparence et indépendance pour accéder aux aides à la presse.
  - **Statut juridique des rédactions** : garantir l'indépendance et la participation des rédactions aux décisions.
  - **Démocratisation des médias** : intégrer les représentant•es du personnel aux organes de gouvernance et aux décisions stratégiques.
  - **Réforme anti-concentration** : abaisser les seuils de concentration pour éviter les monopoles et renforcer le contrôle des médias locaux.
  - **Encadrement et sanctions** : créer une autorité indépendante pour protéger le pluralisme, avec pouvoir de sanction financière et limitation des aides aux médias déviants.

Ces mesures visent à fortifier la démocratie en préservant la liberté de pensée et de conscience, en assurant un accès équitable à une information transparente et pluraliste : **piliers essentiels d'une démocratie transparente, inclusive et coopérative.**

LIBERTÉS ASSOCIATIVES

« Le Secours populaire a une âme communiste qui fait de la politique quotidiennement, et de la propagande pro-migrants. On accueillera [dans nos locaux] une autre association caritative qui ne fera pas de politique. »

FABIEN ENGELMANN

Maire RN d'Hayange, en Moselle, en septembre 2016.

- En France, les cadres du RN et leurs élu•es locaux ont plusieurs fois assumé leur volonté d'expulser des locaux municipaux ou de couper les subventions aux associations dites « politiques » (SOS Racisme, Secours populaire, Restos du cœur, associations d'aide aux migrants, LDH…). Point commun avec le programme du parti Reconquête! qui assumait pendant la campagne des élections européennes vouloir couper les financements des associations LGBT (« faisant du lobby LGBT ») ou d'aide aux migrant•es (« aide aux passeurs »).
- Les partis d'extrême droite constituent **une menace pour la société civile**. Leur arrivée au pouvoir entraîne presque systématiquement une **répression des associations** d'intérêt général considérées comme des **adversaires politiques**.
  - En Italie, Pologne, et Hongrie, les financements sont redirigés vers des associations conservatrices, affaiblissant les organisations progressistes et réduisant leur influence.
  - En France, le RN et Reconquête! montrent également une volonté de marginaliser ces groupes essentiels à la cohésion sociale. Cette tendance, confirmée par l'Agence des droits fondamentaux, met en péril la diversité et l'inclusivité de la société.
  - Pourtant, le rôle des associations est majeur pour le bon fonctionnement de la démocratie. Le monde associatif, contre-pouvoir essentiel à la vitalité démocratique est d'une diversité rare : il est la traduction de notre capacité à être ensemble, à s'entraider, à s'organiser et à apporter des réponses aux besoins sociétaux.

Nos propositions

- Entre 2005 et 2020, **la part des subventions publiques a baissé de 41% dans le budget des associations** au profit de logiques marchandes**.** Nous préconisons d'augmenter les subventions publiques dédiées au financement des associations en fixant à 2,5% la part du budget de l'État consacré aux associations, en mettant en œuvre une loi de programmation pluriannuelle de financement de la vie associative pour garantir sa contribution à l'intérêt général.
- **Créer un fonds national de mobilisation pour la vie associative** : ce fonds, co-géré par des représentant•es des collectivités territoriales, de l'État et du monde associatif, permettra de soutenir financièrement les projets associatifs.
- **Transformer la déductibilité des dons en crédit d'impôt** : améliorer le régime des dons et du mécénat pour les associations d'intérêt général, rendant le soutien financier plus attractif et accessible.
- **Abroger le contrat d'engagement républicain** : le remplacer par une charte d'engagements réciproques entre l'État, les collectivités territoriales et le monde associatif pour instaurer un climat de confiance et de collaboration.
- **Intégrer les activités associatives non lucratives dans le champ de l'intérêt général européen** : afin de protéger l'initiative citoyenne des règles du marché intérieur et des aides d'État.

En savoir plus : synthèse et Rapport complet du CESE : *Renforcer le financement des associations : une urgence démocratique*.

LIBERTÉS ACADÉMIQUES

« Oui, l'islamo-gauchisme gangrène nos universités. (...)
Il y a un climat délétère auquel il faut mettre fin. »

LAURENT JACOBELLI
Porte-parole du Rassemblement National,
le 18 février 2021 sur France info.

- Lors de la clôture des universités d'été du Rassemblement national à Beaucaire, Marine Le Pen déclarait que « les universités françaises sont devenues des lieux de formatage idéologique ».
- Les chercheur•ses, enseignant•es et étudiant•es des universités **sont régulièrement attaqué•es** pour être supposément "gangrené•es par une idéologie islamo-gauchiste, indigéniste, racialiste et post-coloniale".
- Ils et elles seraient accusé•es de porter des messages contraires à la vision de la France prônée par le RN, justifiant ainsi la nécessité de **mettre un terme à ces influences** et de **mener des enquêtes dans certains établissements**.
- En 2006, un•e citoyen•ne sur deux vivait dans une **zone de liberté académique** - un espace où les enseignant•es, les chercheur•ses et plus généralement les universitaires peuvent **explorer, enseigner et discuter des idées sans crainte de censure ou de répression** qu'elle soit financière ou physique - alors qu'aujourd'hui cette proportion est tombée à un sur trois.
- Par exemple, en Inde, la montée de l'autoritarisme a restreint les libertés académiques, tandis qu'aux États-Unis, sous Donald Trump, l'indépendance de la recherche environnementale a été remise en question. Plus récemment, la Floride a supprimé la sociologie des matières enseignées dans les universités publiques.
- **Avec ces mesures c'est la liberté de pensée et le savoir critique qui sont attaqués.**

Notre point de vue

Garantir les libertés académiques est un prérequis à la préservation de la démocratie.

Petit rappel utile dans cet article de L'Opinion « L'expression d'opinions politiques par les universitaires : quelles libertés, quelles limites ? »

CONTRE-POUVOIRS

« Le peuple décide, et non le Conseil constitutionnel. Ce ne sera pas le Conseil constitutionnel qui fera la loi si je suis Président. Il faudra qu'il s'y habitue ».

ÉRIC ZEMMOUR

Président du parti Reconquête!, Sur France 2, le 9 décembre 2021.

- Le parti Reconquête!, en visant à réviser la Constitution pour supprimer le Conseil constitutionnel, **menace gravement la séparation des pouvoirs et l'équilibre des institutions démocratiques.** En contournant ce dernier, il affaiblit les contre-pouvoirs nécessaires au bon fonctionnement de la démocratie, comme l'a souligné le sociologue et historien Pierre Rosanvallon, menant à une **« dépossession démocratique »** par l'usage excessif du référendum.
- Cette stratégie rappelle celle du RN, qui a su exploiter les aspirations démocratiques des Françaises et des Français pour justifier une a**pproche césariste**, **renforçant l'exécutif au détriment du législatif**.
- En écartant le contrôle des lois par le Conseil constitutionnel, Reconquête! suppose la mise en place d'un régime potentiellement hyper-présidentieliste, voire autoritaire, éloigné de notre tradition constitutionnelle démocratique, et s'inspirant de modèles illibéraux comme celui de la Hongrie.

Nos propositions

Les 6 mesures d'urgence qui composent le Pacte Démocratique ont été choisies, après consultation, parmi 20 propositions issues de la société civile organisée (ONG, associations, think-tanks, penseur•ses, chercheur•ses...).
Parmi ces 6 mesures d'urgence à mettre en oeuvre pour commencer à réformer notre système politique figure notamment la **réécriture de la règle du jeu démocratique** : notamment en organisant une **Convention Citoyenne pour la démocratie**, suivie d'un référendum; et en donnant **un pouvoir constitutionnel aux Conventions Citoyennes**.

L'USAGE DU RÉFÉRENDUM

« Je propose une révolution référendaire. Le choix du peuple sera toujours respecté par l'affirmation de la supériorité de principe de la décision référendaire sur les actes des pouvoirs publics. »

MARINE LE PEN

Candidate du RN aux élections présidentielles de 2022, le 12 avril 2022.

- Avec seulement 9 recours au référendum sous la 5ème République, on observe une certaine méfiance des dirigeant•es envers cet outil de démocratie directe, pourtant prévu par la Constitution. Cette méfiance a été amplifiée par le "non" au référendum sur la Constitution européenne en mai 2005, qui a marqué un tournant pour l'état de la démocratie en France.
- En démocratie représentative, le chemin du référendum est celui qui redonne le plus de souveraineté populaire puisque le vote est central. Notamment dans un contexte de défiance.
- **MAIS :** 1) Dans un contexte de cristallisation et de polarisation des débats il est à craindre **que la réponse ne porte pas sur la question mais sur celle de la personnalité politique qui la pose**.
- 2) Le référendum est **un outil trop pauvre et simpliste pour traiter des sujets complexes qui nécessitent de la nuance.** Il ne donne pas aux citoyen•nes **les clés de compréhension** dont iels ont besoin pour **un vote éclairé**.
- À titre d'exemple, la proposition de Marine Le Pen d'organiser **un référendum sur l'immigration** n'est pas adaptée à un sujet aussi **important et complexe.** Répondre de manière binaire à une question unique, souvent **orientée ou biaisée**, n'a pas de sens. Demander aux Français•es s'ils sont favorables ou non à l'immigration n'est pas pertinent, car cela ne prendrait pas en compte les nombreuses nuances de points de vue entre le "oui" et le "non".
- De plus, cette proposition de Marine Le Pen est anti-constitutionnelle, car l'immigration ne rentre pas dans les champs d'application du référendum prévus par l'article 11 de la Constitution.
- Organiser une Convention Citoyenne sur l'immigration serait plus approprié. Cela permettrait d'approfondir le sujet en impliquant des expert•es et en confrontant différents points de vue.
- Pour une bonne qualité de la démocratie il faut aussi **penser au-delà du vote** c'est-à-dire par des outils de démocratie délibérative et participative, un bon moyen d'une meilleure co-construction.
- Pierre Rosanvallon, historien et sociologue français, parle même d'une « dépossession démocratique » par l'usage excessif du référendum.

Nos propositions

- En plus du déclenchement par le Président de la République, un référendum doit pouvoir être déclenché de manière citoyenne et partagée (par des parlementaires, par la société civile organisée).
- Les seuils de déclenchement de référendums d'initiative citoyenne doit être porté au maximum à 1 million de signatures (à une échelle nationale).
- Tout référendum doit nécessairement être précédé d'une phase de démocratie délibérative (type convention citoyenne) et d'un débat public de qualité.
- La loi doit aussi permettre de soumettre plusieurs options au vote des Français•es ("préférendum" ou "référendum à choix multiples" plutôt qu'une réponse binaire oui/non) etouvrir le choix à différents modes de scrutin (notamment le jugement majoritaire).
- Le recours au référendum doit être facilité à une échelle locale en laissant aux collectivités la liberté de décider de ses modalités (seuils, modes de scrutin, période de vote (en ligne, sur plusieurs jours, etc.)

Ressource : Malaise démocratique : comment sortir de la crise ? - Fondation Jean-Jaurès

LA FAQ DES FAUSSES BONNES IDÉES POUR LA DÉMOCRATIE

« REFAIRE DES ÉLECTIONS C'EST LE PLUS DÉMOCRATIQUE POUR REDONNER LA VOIX AU PEUPLE »

- En démocratie représentative, l'élection est l'expression maximale de la souveraineté populaire mais encore faut-il que les élections puissent se dérouler dans de bonnes conditions.
- Ces élections législatives anticipées du 30 juin et du 7 juillet, se caractérisent par :
  - Un manque de temps pour un débat politique réel et des campagnes au niveau des enjeux.
  - Un manque d'organisation logistique pour que ce scrutin se déroule dans les meilleures conditions.

« FAIRE DES RÉFÉRENDUMS C'EST LA MEILLEURE DES DÉMOCRATIES ! »

- Pour assurer une bonne qualité démocratique, il faut aller au-delà du simple vote. Des outils de démocratie délibérative et participative sont nécessaires.
- Il faut pouvoir informer en amont du vote, et favoriser les discussions et les débats. Pierre Rosanvallon évoque même une « dépossession démocratique » due à l'usage excessif du référendum, qui déposséderait les citoyens et citoyennes d'un véritable choix démocratique.

« LA DISSOLUTION, LES 49.3 ETC CE SONT DES OUTILS LÉGAUX POURQUOI PARLER D'AFFAIBLISSEMENT DE LA DÉMOCRATIE ? »

- Il y a la loi et l'esprit des lois.
- Notre démocratie est fondée sur le débat. Le 49.3 est un moyen pour l'exécutif de contourner la délibération parlementaire à la moindre difficulté.
- Certes l'article est prévu dans la Constitution et son usage est donc légal, mais légal ne veut pas forcément dire légitime et démocratique.
- C'est avant tout son usage banalisé qui est préoccupant pour l'image de la démocratie, d'autant plus lorsqu'une réforme - comme celle des retraites - est largement impopulaire dans les sondages d'opinion.

www.democratieouverte.org

Contact : communication@democratieouverte.org / contact@democratieouverte.org